

AVIS PUBLIC

**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2020**

PRENEZ AVIS que lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Deux-Montagnes tenue le jeudi 12 septembre 2019, le conseil municipal a adopté le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2020 lequel se lit comme suit :

16	janvier	2020	9	juillet	2020
13	février	2020	13	août	2020
12	mars	2020	10	septembre	2020
9	avril	2020	8	octobre	2020
14	mai	2020	12	novembre	2020
4	juin	2020	10	décembre	2020

Donné à Deux-Montagnes, ce 17 septembre 2019.

Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.
Directeur des services juridiques et greffier